



COMpte RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 4 Mai 2017

Etaient présents : MM. DEMAREST Jean-Louis - DOMITILE Jean - LECLERCQ Florence - GALIANI Michel - HUNAUT Christian - LELOIRE Audrey - EVRARD André - HEMBERT Sophie - BOUTTÉ Bertrand - LÉTOCART Michel - LAVOINE Max - BALSAMO Martial
Conseillers absents excusés : MM. LEFEBVRE Emmanuel - GAPENNE Luc - BULVESTRE Sébastien.

Procurations : M. GAPENNE Luc à M. DEMAREST Jean-Louis - M. BULVESTRE à Mme HEMBERT Sophie.

La séance est ouverte à 19 h 00

M. Christian HUNAUT est désigné secrétaire de séance.

Vote pour	14	Vote contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 mars 2017. Une copie a été jointe à la convocation.

Vote pour	14	Vote contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	546 996,70 €	588 916,40 €	41 919,70 €
Investissement	197 723,81 €	31 735,16 €	- 165 988,65 €

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	147 755,25 €	0,00 €	-165 988,65 €	-18 233,40 €
Fonctionnement	258 514,58 €	22 244,75 €	41 919,70 €	278 189,53 €
Total	406 269,83 €	22 244,75 €	-124 068,95 €	259 956,13 €

Soit un excédent global de clôture de 259 956,13 €

Approbation du compte de gestion	Vote pour	14	Vote contre	0	Abstentions	0
Approbation du compte administratif Vote hors de la présence du maire	Vote pour	13	Vote contre	0	Abstentions	0

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016

1068/ Affectation en réserve investissement	18 233.40 €
Report en fonctionnement	259 956.13 €

Vote pour	14	Vote contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNÉE 2017

Taxes	Base Imposition notifiée	Taux 2012	Produit Fiscal
Taxe d'habitation	673 700	8.57 %	57 736 €
Taxe foncière (bâti)	435 600	14.65 %	63 815 €
Taxe foncière (non bâti)	123 800	30.54 %	39 091 €

Soit un produit fiscal total de 160 642 €.

Monsieur le maire propose d'approuver les taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2017 sans augmentation par rapport à l'année précédente.

Comme vous avez pu le constater, la taxe d'habitation est passée de 18,57 % en 2016 à 8.57 %, soit une différence de taux de 10 %.

Cette différence fait suite de la fusion des communautés de communes avec le passage en Fiscalité Professionnelle Unique.

Afin de ne pas grever la trésorerie des communes membres dans l'attente du rapport de la CLECT, la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre a décidé d'attribuer une compensation provisoire sur la base de 70 % de l'attribution de compensation calculée par le cabinet en charge de la préparation de la fusion, soit un versement mensuel de 6 245,87 € calculé sur 12 mois. Cette attribution de compensation provisoire doit être considérée comme une avance de trésorerie.

Vote pour	14	Vote contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

BUDGET PRIMITIF 2017 - AMORTISSEMENTS

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses / recettes à 817 854 € de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chap	Libellé	Propositions	Chap	Libellé	Propositions
011	Charges à caractère général	311 434,00 €	70	Produits de services, du domaine	60 700,00 €
012	Charges du personnel	208 300,00 €	73	Impôts et taxes	280 432,00 €
014	Atténuations de produits	65 922,00 €	74	Dotations et participations	174 766,00 €
65	Autres charges de gestion courante	64 240,00 €	75	Autres produits de gestion	13 500,00 €
66	Charges financières	17 132,00 €	013	Atténuation des charges	25 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	15 947,00 €	77	Produits exceptionnels	3 000,00 €
023	Virement à la section investissement	128 380,00 €	042	Opérations d'ordre <small>de transferts entre sections</small>	0,00 €
042	Opérations d'ordre <small>de transferts entre section</small>	6 499,00 €	002	Excédent 2016	259 956,00 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses / recettes à 197 293 € de la façon suivante :

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chap	Libellé	Propositions	Chap	Libellé	Propositions
21	Immobilisations corporelles	133 105,00 €	10	Dotations et réserves	17 160,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	43 714,00 €	13	Subventions d'investissement	24 780,00 €
001	Déficit N-1	18 234,00 €	1068	Excédents de fonds capitalisés	18 234,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	021	Virement de la section fonctionnement	128 380,00 €
040	Opérations d'ordre <small>de transferts entre sections</small>	0,00 €	040	Opérations d'ordre <small>de transferts entre sections</small>	6 499,00 €
041	Opérations patrimoniales	2 240,00 €	041	Opérations patrimoniales	2 240,00 €

Détail des travaux d'investissement

Emprunt	43 714,00 €
Achat parking école	20 000,00 €
Achat véhicule + remorque	15 000,00 €
Toiture atelier	30 000,00 €
Chauffage école	10 000,00 €
Mise aux normes accessibilité incendie mairie	15 000,00 €
Chemin d'accès église	12 200,00 €
Éclairage stade	12 000,00 €
Point lumineux à Sailly-Bray	950,00 €
Fenêtres logement communal	4 000,00 €
Matériel de voirie	2 500,00 €
Tableaux numériques	8 955,00 €
Déplacement de poteau EDF	2 500,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	176 819,00 €

Vote pour	14	Vote contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

DURÉE AMORTISSEMENT

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de fixer à 15 ans la durée d'amortissement des travaux d'effacement des réseaux et adopte le tableau d'amortissement suivant :

Désignation	N° inventaire	Prix	durée		Annuité
Effacement des réseaux	146	59 404.49 €	15	2017 à 2031	3 960.00 €
Effacement des réseaux	153	1 739.23 €	15	2017 à 2031	116.00 €
Effacement des réseaux	153	17 633.05 €	15	2013 à 2031	1 176.00 €
Effacement des réseaux	143	18 699.99 €	15	2013 à 2027	1 247.00 €
					6 499.00 €

CONTRIBUTION COMMUNALE AUX DÉPENSES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DU MARQUENTERRE

Le comité du SIAHM auquel appartient la commune, a fixé la contribution de celle-ci pour l'année 2017 à la somme de 3628,15 €. Le règlement de la contribution communale sera assuré au moyen de recettes fiscales.

Vote pour	14	Vote contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF EAUX USÉES

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	52 140.27 €	38 581.86 €	- 13 558.41 €
Investissement	0.00 €	23 249.31 €	23 249.31 €

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	26 796.68 €	0,00 €	23 249.31 €	50 045.99 €
Fonctionnement	14 861.87 €	0.00 €	- 13 558.41 €	1 303.46 €
Total	41 658.55 €	0.00 €	9 690.90 €	51 349.45 €

Soit un excédent global de clôture de 51 349.45 €

Approbation du compte de gestion	Vote pour	14	Vote contre	0	Abstentions	0
Approbation du compte administratif	Vote pour	13	Vote contre	0	Abstentions	0
Vote hors de la présence du maire						

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016

1068/ Affectation en réserve investissement	0.00 €
Report en fonctionnement	1 303.46 €

Vote pour	14	Vote contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

BUDGET PRIMITIF 2017

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses / recettes à 53 250 € de la façon suivante :

Dépenses de la section exploitation			Recettes de la section exploitation		
Chap.	Libellé	Propositions	Chap.	Libellé	Propositions
011	Charges à caractère général	30 000,00 €	70	Produits de services, du domaine	37 000,00 €
012	Charges du personnel	0,00 €	73	Impôts et taxes	0,00 €
014	Atténuations de produits	0,00 €	74	Dotations et participations	14 947,00 €
66	Charges financières	0,00 €	75	Autres produits de gestion	0,00 €
042	Opérations d'ordre <small>de transferts entre sections</small>	23 250,00 €	002	Excédent 2016	1 303,00 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses / recettes à 83 295 € de la façon suivante :

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chap	Libellé	Propositions	Chap	Libellé	Propositions
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	13	Subventions d'investissement	10 000,00 €
23	Immobilisations en cours	83 295,00 €	040	Opérations d'ordre <small>de transfert entre sections</small>	23 250,00 €
027	Autres immobilisations financières	0,00 €	041	Opérations patrimoniales	0,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	001	Excédent 2016	50 045,00 €

Vote pour	14	Vote contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

PROPOSITIONS DE DÉLIBÉRATIONS / AMENDEMENTS Rapporteur : Jean-Louis DEMAREST

M. LETOCART a demandé d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal les propositions suivantes :

- Avenant contrat d'affermage eaux-usées Véolia et à la convention de raccordement St-Valéry pour paiements des usagers du service du coût de traitement – Obligatoire pour un service public industriel et commercial.
- Avenant contrat d'affermage eaux-usées dans le réseau public Véolia – Mise au point d'une convention de déversement des eaux-usées dans le réseau public pour les établissements d'hébergement de plein air avec puits ou forage, et la vérification de la qualité de l'eau avec l'utilisation du réseau d'eau potable de la commune.
- Budget annexe assainissement 2017 – Ajouter les paiements des usagers du coût de traitement en recettes (Chapitre 70 – article 7011) pour amortissement réseaux et les dépenses futures d'investissement (emprunt et intérêt d'emprunt), inscription du montant d'amortissement réseaux à l'annexe IV du budget, rubrique état et étalement des provisions.

Monsieur le Maire propose à M. LETOCART d'en débattre lors de prochaines réunions ou rencontres.

LOGEMENT COMMUNAL RUE VIOLETTE SZABO

Suite au départ du locataire, le logement communal sis au 1^{er} étage Rue violette Szabo est libre depuis le 1er mai 2017.

Après étude des demandes, le conseil municipal décide de louer ce logement à M. CHAUVET Ludovic à compter du 1er juin 2017, et de fixer le montant du loyer mensuel à 350.00 Euros.

Vote pour	14	Vote contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

LOCAL COMMUNAL RUE VIOLETTE SZABO

Dès octobre prochain, une jeune personne est intéressée par ce local pour y exercer sa profession d'orthophoniste.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le maire remercie Melle Audrey LELOIRE pour son travail remarquable de décoration de la salle de réunions.

Monsieur Michel GALIANI donne les informations suivantes :

Les CM2 ont obtenu le « permis Internet » qui consiste à savoir utiliser internet et en connaître les dangers. Fait en partenariat avec la Gendarmerie. Le jour de l'épreuve le gendarme GAVOIS était présente dans la classe.

9 enfants ont participé aux brevets d'endurance USEP – pas de classement.

Quatre enfants ont participé au cross :

1 garçon CM1 qui a fini 13^{ème}

1 fille CM1 (Elodie LEJEUNE-COEVOET) qui a fini 1^{ère}.

1 garçon CM2 qui a fini 10^{ème}

1 fille CM2 (Louane TROTTEREAU) qui a fini 2^{ème}.

En concertation avec le corps enseignant le Lundi 15 mai une visite du Cimetière Chinois de Nolette aura lieu avec les enfants de l'école de la commune. La documentation sera diffusée et cet après-midi se terminera par un goûter, et la distribution d'un set de table présenté par M. Michel GALIANI à la dernière réunion du conseil municipal afin que tous les enfants gardent un souvenir dans le cadre du devoir de mémoire. Ce documentaire sera également diffusé le jeudi 11 mai à l'Association Tous Ensemble.

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 20 h 30

Le Maire
Jean-Louis DEMAREST

Le secrétaire de séance
Christian HUNAUT